



Séance du 04/07/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 319

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
Enseignement supérieur

Dossier : 160579

**Direction en charge :** Affaires Culturelles

**Objet :** Médiathèque Municipale - Projet Bibliothèque Numérique de Référence (BNR) - Candidature de la Ville de Saint-Etienne/Médiathèque Municipale au label BNR - Demande d'une aide au titre du concours particulier de la Dotation Générale de Décentralisation de l'Etat - Approbation

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 24/06/2016

**Compte rendu affiché le :** 05/07/2016

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

**Absents-Excusés :**

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

**Absents :**

**Politique :** *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 319

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
Enseignement supérieur

Dossier : 160579

**Direction en charge :** Affaires Culturelles

**Objet :** Médiathèque Municipale - Projet Bibliothèque Numérique de Référence (BNR) - Candidature de la Ville de Saint-Etienne/Médiathèque Municipale au label BNR - Demande d'une aide au titre du concours particulier de la Dotation Générale de Décentralisation de l'Etat - Approbation

□ **Rappel et Références :**

Le projet de service de la Médiathèque Municipale a été engagé en 2013. Il a été précédé par un travail de diagnostic et a permis de dégager les principaux enjeux. Un de ces enjeux porte sur l'adaptation de la médiathèque à l'évolution des usages et des attentes des habitants avec le développement de l'offre numérique dans toutes ses dimensions.

Ce projet d'une offre numérique complétant les ressources physiques de la médiathèque est construit autour de la Bibliothèque Numérique et propose aux habitants un lieu de formation et d'accompagnement, d'appropriation et de médiation afin de limiter la fracture numérique sur le territoire et de développer l'usage des technologies et de la communication. La Bibliothèque Numérique s'inscrit dans un des axes majeurs du plan de mandat « la Cité numérique ».

□ **Motivation et Opportunité :**

Le Ministère de la Culture et de la Communication a initié en mars 2010, un programme novateur des Bibliothèques Numériques de Référence (BNR).

Ce programme des BNR s'appuie principalement sur l'attribution d'un label par le Ministère de la Culture et de la Communication reconnaissant à la collectivité la qualité du projet présenté, sur un financement important de l'Etat et enfin sur un travail de mise en réseau et d'accompagnement technique des projets par les services de l'Etat. Ce programme a conduit à la labellisation de treize collectivités dont les médiathèques municipales de Lyon et de Grenoble sont labellisées.

L'obtention de ce label est un enjeu majeur car l'implication de la Médiathèque et de la Cinémathèque dans le domaine du numérique seront reconnus au plan national. De plus, l'attribution de ce label permet de bénéficier des financements de l'État.

□ **Contenu :**

En écho au projet politique de la Ville de Saint-Etienne, la Médiathèque Municipale a pour ambition d'intégrer le réseau des Bibliothèques Numériques de Référence.

Ce projet moteur d'une Bibliothèque Numérique de Référence Stéphanoise a pour objectifs d'apporter aux usagers du contenu et des outils numériques, des services innovants et de faire découvrir et valoriser le patrimoine cinématographique. Cette évolution de la médiathèque municipale et son ouverture au plus grand nombre s'appuie en autres sur l'émergence de nouveaux services numériques à valeur ajoutée adaptés aux besoins des différents usagers : service de livres numériques, offre de musique en streaming, projets de films sous licence achetés droits inclus et de films libres de droits, médiation numérique dans le nouvel espace multimédia, publication numérique d'ouvrages sur le patrimoine local, mise en ligne des archives de la Cinémathèque.

La Ville de Saint-Etienne – Médiathèque Municipale présente son dossier de candidature au label national "Bibliothèque Numérique de Référence" auprès du Ministère de la Culture. Un soutien financier est sollicité auprès de l'Etat. Le taux de participation est modulable selon plusieurs critères et oscille entre 50% à 60% du coût H.T du projet. L'aide de l'État est attribuée selon le calendrier de réalisation de l'opération.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC : 265 270 €

dont personnel mis en oeuvre :

○ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>						
<b>Fonctionnement</b>	132 635 €			132 635 €		
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée Municipale de bien vouloir :

- approuver la participation de la Ville de Saint-Etienne au projet de " Bibliothèque Numérique de Référence "
- présenter auprès du Ministère de la Culture et de la Communication, la candidature de la Ville de Saint-Etienne - Médiathèque Municipale au label "BNR"
- solliciter auprès de l'Etat – Ministère de la Culture et de la Communication, le financement le plus élevé, entre 50% et 60%, pour le projet pluriannuel d'une BNR Stéphanoise et autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer tous les actes afférents.

<b>Décision :</b> Proposition adoptée	<b>Imputation budgétaire</b>
<b>Résultat du vote :</b> 59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	BP 2017 (sous réserve du vote du budget) Dépenses - chapitre 011 - 265 270 € Recettes - chapitre 74 - 132 635 €
	<b>Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué</b>
	<b>Marc CHASSAUBENE</b>